



Info-Flash N°101 - 11/2024

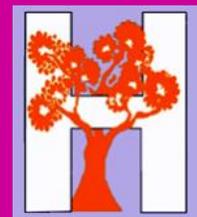
Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

35 rue Pasteur 39100 DOLE

Mail : comitedefensehopitauxdole@gmail.com

Site : www.defense-hopitaux-dole.fr

35 rue Pasteur 39100 DOLE



Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité

EN FINIR AVEC LES RESTES À CHARGE POUR LES MALADES !

Le 2 novembre, plus de 200 personnes ont signé la pétition contre les dépassements d'honoraires, franchises et autres restes à charge.



Denis, à Aumont et dans les environs a fait signer 33 personnes de son entourage.



DES MOYENS ET DU PERSONNEL POUR L'HOPITAL !

Alors que les derniers travaux dans le bâtiment de chirurgie ambulatoire s'achèvent, nous tenons à rappeler que cette réalisation, si moderne soit-elle, ne répond pas entièrement aux besoins de prise en charge des 100 000 habitant.e.s du bassin dolois. En sont exclues les urgences chirurgicales ainsi que les opérations ne permettant pas une sortie du patient dans la journée.

Les enfants, les jeunes accidentés ou les patients plus âgés qui ont des pathologies susceptibles d'induire des complications post opératoires sont systématiquement hospitalisés au CHU de Besançon, avec toutes les conséquences négatives pour les visites de leurs proches.

De nombreux témoignages – recueillis avec le questionnaire du comité en 2024 – font état des délais d'attente relativement longs avant une opération, les services du CHU étant surchargés. Certains patients ont même été orientés vers des établissements privés avec des dépassements d'honoraires et restes à charge souvent importants.

Enfin, puisqu'on parle de bâtiment, nous sommes préoccupés par l'état de l'ancien bâtiment de l'hôpital qui a 50 ans et convaincus de l'urgence de sa rénovation notamment en termes d'isolation des façades, de réduction des fuites...etc) Des crédits « Ségur » ont été prévus pour cette rénovation en 2026 ce qui laisse encore deux années minimum dans des locaux qui sont une véritable passoire thermique. Au moment où se débat le Projet de Loi de financement de la Sécurité sociale au Parlement, le gouvernement a prévu de nouvelles coupes budgétaires pour les hôpitaux, ce qui nous fait craindre un report de ces travaux absolument nécessaires.

Pourtant les députés ont voté la partie recette du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), avec 17 milliards supplémentaires, ce qui pourrait représenter plus de 3 milliards supplémentaires pour l'hôpital ce que réclame notamment la Fédération Hospitalière de France.

En jouant sur la procédure, le gouvernement a décidé de ne pas tenir compte du vote des députés et de transmettre au Sénat son texte antérieur, avec les quelques amendements à sa convenance. **Mais la démonstration est faite : il est possible de donner de nouveaux moyens financiers à la santé. C'est un choix politique !**

1800 OPERATIONS EN AMBULATOIRE...

Ce sont les chiffres annoncés par le directeur de l'hôpital, depuis la mise en fonctionnement des blocs ambulatoire, jusqu'à fin septembre 2024, soit en comptant large, une estimation de 3000 opérations par an.

C'est à peu près équivalent à la prise en charge de 2022 en ambulatoire..

Mais, nous rappelons **qu'avant la fermeture de la chirurgie conventionnelle (d'urgence et d'hospitalisation)**, il y avait

5 000 OPÉRATIONS PAR AN à l'hôpital Pasteur. Soit 2000 patients qui ne sont plus opérés à Dole !